



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien aux entreprises

Question au Gouvernement n° 4447

Texte de la question

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

M. le président. La parole est à M. Christophe Naegelen.

M. Christophe Naegelen. Madame la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, nous attendons une forte croissance pour cette année et celle à venir. Si nous voulons être au rendez-vous, il faut que les entreprises disposent de la main-d'œuvre nécessaire : c'est malheureusement là que le bât blesse. Qu'il s'agisse de l'hôtellerie, de la restauration, du bâtiment, du secteur sanitaire ou des services, elles cherchent en vain à recruter !

M. Jean-Marie Sermier. Il a raison ! C'est une faillite pour l'éducation !

M. Christophe Naegelen. Comment est-ce possible alors que le taux de chômage atteignait 8,1 % au deuxième trimestre ? Notre système social doit faire la fierté de notre pays : tout le monde, en cas d'accident de vie, peut compter sur la solidarité nationale. En revanche, celle-ci n'a pas à se substituer aux responsabilités de chacun. Il importe que le travail paie davantage que les prestations !

Mme Agnès Thill. Bravo !

M. Christophe Naegelen. Revalorisons donc les salaires et diminuons les charges (*Exclamations sur les bancs du groupe SOC*), afin de ne pas pénaliser nos entreprises, qui pâtiennent déjà suffisamment de la concurrence internationale.

Madame la ministre, votre programme d'action n'est pas le bon : il s'inscrit dans le long terme, alors que c'est maintenant que les entreprises ont besoin de votre soutien ! Pour la plupart, elles se trouvent davantage en quête de savoir-être que de savoir-faire : en d'autres termes, elles sont prêtes à faire de la formation. Quelles décisions allez-vous prendre afin que le travail soit enfin valorisé, afin que la valeur travail soit enfin reconnue ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Derrière votre question se cache une bonne nouvelle : la reprise est là, et elle est très dynamique ! Les embauches atteignent un niveau inégalé depuis plus de vingt ans : au troisième trimestre, on en dénombre 2,5 millions en CDD de plus d'un mois ou en CDI.

Vous avez raison : de nombreuses entreprises font face à des difficultés de recrutement. Nous sommes à leurs

côtés pour les accompagner. Pôle emploi a ainsi permis plus de 160 000 embauches dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et 200 000 dans les hôtels, cafés et restaurants. Pour aller plus loin, le Premier ministre et moi-même avons lancé un plan inédit de réduction des tensions de recrutement : 1,4 milliard d'euros afin de permettre aux salariés d'adapter leurs compétences aux besoins des entreprises et de former les demandeurs d'emploi aux métiers qui recrutent. Dans ce cadre, nous privilégions les formations sur mesure en entreprise, ainsi que les formations en alternance. Par exemple, à partir du 1er novembre, les entreprises qui signent un contrat de professionnalisation avec un chômeur de longue durée bénéficieront d'une aide de 8 000 euros.

Au-delà des questions de compétences, ces difficultés de recrutement peuvent également révéler un problème d'attractivité des métiers. C'est un sujet autour duquel je mobilise les branches professionnelles concernées afin qu'elles améliorent les conditions de travail, d'emploi et de rémunération. Enfin, le Premier ministre et moi-même avons réuni les préfets de région et les acteurs du service public de l'emploi en vue d'apporter dans chaque territoire des réponses concrètes aux tensions de recrutement. Comme vous le voyez, monsieur le député, le Gouvernement est donc pleinement mobilisé,...

M. Pierre Cordier. Elle dit toujours la même chose ! Toujours !

Mme Élisabeth Borne, ministre . . .pour répondre aux besoins des entreprises et permettre à un maximum de demandeurs d'emploi de bénéficier de la reprise économique. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. Christophe Naegelen.

M. Christophe Naegelen. Merci, madame la ministre : la réponse est belle. Permettez-moi toutefois de vous inviter dans la montagne vosgienne : vous y rencontrerez des acteurs locaux qui, je le répète, ont besoin d'un soutien réel et qui ne reçoivent pas de réponse.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Naegelen](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4447

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 octobre 2021](#)